



Naturalisation par mariage

Par **Soxna**, le **17/11/2015** à **16:53**

Bonjour,

Je me nomme soxna, je suis mariée à un français depuis 2012, et d'après ce que j'ai lu je pourra lors de mon prochain renouvellement c'est à dire en avril 2016 demander la carte de resident de 10 ans ou la naturalisation or c'est cette derniere que j'aimerai demander.

Maintenant il se trouve que mon mari et moi habitons chez mes beaux parents donc pas de bail à nos 2 noms ou de factures. Je signale que je travaille pas non plus. Ma question est :est ce j'ai les chances d'obtenir la nationalité française.

Merci d'avance pour votre reponse